

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

• SUISSE •

ORGANE DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTROLE, DES ASSOCIATIONS PATRONALES ET DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

ABONNEMENTS: Un an Six mois
Suisse Fr. 14.05 Fr. 7.05
Union postale » 26.— » 13.—
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèques postaux IV b 426

PARAISSANT LE MARDI ET LE SAMEDI A LA CHAUX-DE-FONDS
Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

ANNONCES: PUBLICITAS, S. A. suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert,
La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger.

ANNONCES
suisse 30 ct., offres et demandes
de places 20 ct. la ligne,
étrangères 35 centimes la ligne.
Les annonces se paient d'avance

A nos abonnés

Les prix d'abonnement pour 1924 sont les suivants:

	Suisse	Etranger
1 an	Fr. 14.05	26.— Fr. suisses
6 mois	Fr. 7.05	13.— Fr. suisses

Les abonnés de Suisse voudront bien renouveler à temps leur abonnement pour l'année 1924, en versant au compte de chèques postaux IV b 426 le montant de leur abonnement au moyen du bulletin de versement annexé au présent numéro.

Quant aux abonnés de l'Etranger, nous les invitons à s'acquitter le plus vite possible du montant de leur nouvel abonnement, pour éviter une interruption dans le service de distribution du journal. Pour ceux domiciliés dans les pays ayant adhéré à la Convention de Washington, nous leur rappelons que le paiement peut s'effectuer par mandat international auprès des bureaux de poste, avec une notable économie de frais. Les abonnés domiciliés dans les autres pays, voudront bien nous faire parvenir le montant soit par chèque sur la Suisse, soit par l'intermédiaire d'un de leurs clients ou fournisseurs suisses.

Ce mode de faire est de beaucoup préférable en raison des pertes de change, des frais élevés de recouvrement, de l'impossibilité même de prendre remboursement.

L'Administration du Journal.

La Chambre suisse de l'horlogerie et la Fédération des Associations de fabricants d'horlogerie

Il paraît que l'annonce de la constitution prochaine de la Fédération des Associations de fabricants d'horlogerie a fait naître dans le public une certaine confusion. Beaucoup de personnes ont cru que la nouvelle institution remplacerait la Chambre suisse de l'horlogerie, qui serait ainsi appelée à disparaître.

Bien que le monde horloger soit évidemment renseigné sur la question et que des explications puissent paraître superflues, dans l'organe officiel de l'horlogerie, nous envisageons toutefois comme utile de résumer, pour les profanes, l'organisation patronale horlogère et de donner quelques indications sur les relations qui existent entre la Chambre et les associations qui en dépendent.

La Chambre suisse de l'horlogerie et des industries annexes est composée de sections, comprenant 13 associations de syndicats et sociétés de fabricants d'horlogerie, 11 de parties détachées, 2 de bijouterie, ainsi que 4 Chambres de commerce et deux divers.

Un de ses buts est d'établir un lien permanent entre les associations industrielles et commerciales de l'horlogerie suisse et des branches annexes et d'être leur organe régulier auprès des autorités fédérales.

Ensuite de l'étude entreprise depuis le début

de l'année pour la réorganisation générale des associations patronales horlogères, il avait été décidé de parer au plus urgent en commençant l'exécution du programme adopté, par une concentration et une simplification des 13 groupements des fabricants d'horlogerie.

Ces groupements se composent:

1) des associations locales de Genève, La Vallée de Joux, Fleurier, Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Tramelan, Porrentruy, Bienne, et des associations régionales des cantons de Berne, Soleure et Bâle-Campagne.

2) des associations intercantionales, telles que le Syndicat des fabricants de montres or, celui des fabricants de montres argent, métal et acier, et l'Association des exportateurs pour les Etats-Unis.

Il a été admis que la concentration à effectuer se fera par la constitution de la Fédération des associations régionales et locales annoncée par les journaux. Son but sera de s'occuper non seulement des questions relatives à la production, mais aussi de celles concernant l'exportation. Elle reprendra en ce qui concerne ce dernier point, l'activité des syndicats intercantonaux qui seraient ainsi destinés à disparaître. Elle sera appelée en outre à représenter les diverses sections qui la composent, dans les conventions à passer avec les groupements de parties détachées ou avec d'autres tiers.

Une fois les associations de fabricants d'horlogerie reconstituées, la Chambre suisse aura à examiner celle des parties détachées de la montre; étant donnée la diversité des produits fabriqués par elles, la réorganisation ne pourra probablement être aussi concentrée que celle des fabricants d'horlogerie.

En résumé, l'organisation patronale horlogère se composera, d'un côté, de la Fédération des Associations patronales horlogères, d'un autre côté, des associations de parties détachées, et au-dessus d'eux, la Chambre suisse de l'horlogerie, qui, ainsi que l'indique ses statuts, sert de lien entre ces deux grands groupements; tout en s'occupant en outre de toutes les questions présentant un intérêt général pour l'industrie horlogère. En sa qualité d'institution semi-officielle, elle sert d'intermédiaire entre le monde patronal horloger et les pouvoirs publics.

Son rôle, tel qu'il vient d'être défini, est déjà suffisamment important pour éviter de la charger de tâches administratives ou autres qui rentrent plutôt dans la compétence de ses sections.

En résumé, la Fédération à créer n'est pas destinée à remplacer la Chambre suisse de l'horlogerie, mais à devenir une de ses sections, au même titre que les autres associations.

Quant au siège de la Fédération, il sera probablement fixé à Neuchâtel, toutefois, il appartiendra à l'assemblée constitutive de se prononcer définitivement sur ce point.

A propos de la thèse ouvrière publiée par le Cartel syndical neuchâtelois

On nous écrit:

Les organes socialistes et syndicalistes de la région horlogère feignent de s'étonner et même de

s'indigner de ce que les associations professionnelles patronales de notre industrie n'aient pas accueilli, avec des cris d'enthousiasme les propositions formulées, dans la jolie brochure que l'on sait, par le Cartel syndical neuchâtelois.

Il est intéressant de lire ce qu'écrit à ce sujet, dans «l'Action Sociale» du 12 décembre 1923, M. l'Abbé Savoy, protagoniste convaincu de la communauté professionnelle:

La *Lutte syndicale*, sous la signature de Grosspierre, la *Sentinelle* et la députation socialiste au Grand Conseil neuchâtelois multiplient, depuis quelques mois, les offres de collaboration avec le patronat horloger et avec les partis bourgeois neuchâtelois; ces déclarations faites avec une ardente conviction, avec une entière et totale adhésion au programme de la collaboration des classes et des partis sont étalées avec une ostentation quelque peu ridicule et surtout quelque peu déplacée dans ces organes. Et il y a des gens qui se laissent prendre à cette nouvelle comédie! Ces gens sont des ouvriers dociles et quelque peu naïfs, des patrons peu avisés, des politiciens qui ne demandent qu'à être trompés, mais nous ne sommes et nous ne serons pas avec eux, car c'est ici que la comédie devient burlesque et le sel un peu gros!

Tous ces journaux, tous ces hommes, tous ces chefs du parti et des syndicats socialistes adhérent à la thèse de la lutte des classes, considèrent que le fait de la lutte des classes durera autant que la propriété privée, pensent que la libération de la classe ouvrière exige la disparition du capitalisme, du patronat, des partis bourgeois et de la propriété privée, et ces mêmes hommes, dans les mêmes organes, préconisent avec ce patronat, avec ce capitalisme, une véritable alliance, un lien obligatoire et durable, sous forme de contrat collectif; ces hommes renient tous leurs principes, et en contradiction avec tous leurs statuts syndicaux, font des offres de collaboration et reprochent à ceux que pareille contradiction étonne et rend méfiants de ne pas accepter cette alliance du capital et du travail. Quel cynisme! Et quand le patronat leur demande comme preuve de leur bonne foi et de la sincérité de leur conversion au collaborationnisme, la révision de leurs statuts syndicaux et la substitution du principe de la collaboration des classes à celui de la lutte des classes, ces représentants du syndicalisme rouge crient et protestent; ils veulent vivre dans le mensonge et dans l'équivoque; ils veulent parler deux langues contradictoires; ils veulent à la fois croire aux dogmes opposés, ou du moins adopter des professions de foi contradictoires! Pourquoi et dans quel but? Doctrinaires du marxisme, ils entendent bénéficier de la misère ouvrière et de son amertume pour assurer la clientèle électorale du parti dont ils sont les mandataires praticiens des questions professionnelles, ils entendent raffermir leurs syndicats professionnels et assurer avec leurs cotisations le budget de l'Union syndicale et de ses secrétaires, et pour cela ils vont à Canossa; ils ploient le genou devant le patronat et ses secrétaires, demandent en retour de l'abandon des principes l'appui du patronat pour obliger l'ouvrier à leur faire des traitements, à s'abonner à leur presse et à faire vivre l'Union syndicale. Attitude intéressée au plus haut point, mais aussi peu intéressante que possible. Comédie et cynisme! C'est avec dégoût que nous constatons pareilles attitudes et que nous assistons au développement de cette comédie que joue en terre romande toute la presse rouge et à laquelle chacun des chefs apporte tour à tour sa contribution. Est-ce misère intellectuelle, est-ce cynisme, est-ce inconscience ou est-ce calcul intéressé? A vivre dans le mensonge, l'homme finit par perdre le sens de l'honneur, de la droiture et de la loyauté. Entre le socialisme loyal qui croit

à sa cause et qui sait accepter les sacrifices que cette cause exige et ce nouveau socialisme romand qui veut tous les bénéfices de l'action socialiste et tous les bénéfices de la collaboration des classes, il y a un abîme. Est-ce que le travailleur romand est victime ou complice de cette duperie? Qu'il soit l'un ou l'autre, il est à plaindre, car sa cause est en de tristes mains. Pour nous, qui voyons la comédie se jouer sous nos yeux, nous nous demandons si ce sont là les premiers types de cet homme nouveau qu'évoquait avec ardeur Naine, il y a trois ans: l'homme socialiste; si c'est cela, ce n'est pas beau.

Nous pourrions ajouter que l'institution d'une communauté professionnelle ne peut être fondée que sur la confiance absolue en la poursuite par les deux parties du but commun qui est la prospérité de l'industrie. Or, si la thèse ouvrière a été accueillie du côté patronal avec la froideur, dont les chefs ouvriers se plaignent, c'est que cette confiance fait complètement défaut aux patrons.

L'expérience des relations entretenues avec la F. O. M. H. et ses dirigeants, nous a appris que la recherche par le moyen des syndicats professionnels d'un appui politique et électoral au parti socialiste collectiviste et à l'Internationale d'Amsterdam, avait toujours prévalu sur les intérêts généraux de notre Industrie horlogère nationale. On ne nous a pas donné de gages, ni même promis qu'il en serait autrement à l'avenir.

Commerce extérieur

Grande-Bretagne.

Les élections et nos exportations.

Le parti conservateur anglais, qui possédait une forte majorité à la Chambre des communes s'est cru assez puissant pour entraîner le pays dans la voie du protectionnisme. Mais le résultat des élections est pour lui un échec: même s'il reste au pouvoir, il devra tenir compte de la volonté libre-échangiste de la majorité des citoyens. C'est fort heureux pour l'industrie suisse.

La Grande-Bretagne est le premier de nos débouchés, et son importance pour nous a même grandi depuis la guerre, car la valeur des produits suisses qu'elle a importés en 1922 a représenté le 19,75 % de notre exportation totale, contre le 17,16 % en 1913. De plus, fait important à relever, la majeure partie de nos exportations sur le marché anglais est constituée par les produits de la plupart de nos grandes industries d'exportation, comme le prouvent les données suivantes:

Exportation suisse en Grande-Bretagne en 1922.
(valeur en millions de francs):

Articles en soie	100.940	Bourre de soie	6.681
Rubans de soie	38.664	Broderies	4.286
Soie artificielle	5.028	Bonneterie	41.128
Horlogerie	18.598	Couleurs d'aniline	13.085
Chocolat	18.165	Lait condensé	24.078

L'instauration (même partielle) du protectionnisme en Grande-Bretagne aurait nul sensiblement à l'ensemble de nos industries d'exportation; mais elle aurait surtout créé une situation difficile à certaines d'entre elles pour qui le marché anglais est la pierre angulaire de leurs débouchés.

Aurions-nous été en mesure de parer le coup? Il est bien évident que non, sauf peut-être en ce qui concerne les broderies, car il y a lieu de relever que le commerce d'exportation de Manchester vend à la Suisse des quantités considérables de matières premières pour la broderie. La valeur de ces matières premières importées en Suisse s'étant élevée en 1922 à 39,6 millions de francs, nous aurions disposé ainsi d'un moyen d'action assez efficace pour obtenir gain de cause sur ce point particulier.

Mais pour le reste il en est tout autrement, puisque pour une foule de produits nous sommes tributaires de la Grande-Bretagne, à commencer par le charbon, le fer et l'acier brut, le coton, la laine, etc. etc. Quant aux produits semi-ouvrés et finis que la Grande-Bretagne nous fournit, leur énumération serait trop longue. Pour démontrer l'importance que revêt pour nous la Grande-Bretagne en tant que fournisseur, il suffira d'ailleurs de rappeler qu'elle occupe le cinquième rang parmi les pays qui nous ravitaillent et que sa contribution à l'importation totale de la Suisse s'est montée de 5,87 % en 1913 à 9,08 % en 1922.

Une autre conséquence redoutée du protectionnisme en Angleterre aurait été la répercussion que la diminution de nos exportations dans ce pays n'aurait

pas manqué d'exercer sur le cours du franc suisse par rapport à la livre sterling. Si, l'année dernière, notre devise a baissé sur la place de Londres malgré que la balance des échanges anglo-suisse ait accusé un solde en notre faveur de 174 millions de francs, on ne peut se défendre de songer avec angoisse à ce qu'il serait advenu d'une réduction considérable de cet actif. Certes, l'état de la balance commerciale ne suffit pas à fixer le cours du change; elle reste néanmoins un facteur dont l'influence est prépondérante.

Aussi, tout bien considéré, nous ne pouvons qu'être heureux, du point de vue suisse, que l'Angleterre reste fidèle à une doctrine qui l'a menée à un si haut degré de puissance et de grandeur.

Chronique du travail

Nos industries et la concurrence étrangère.

Nos industries d'exportation manquent de matières premières. Elles doivent tirer de l'étranger aussi bien le charbon que les métaux, la soie, le coton, etc. Aussi leur activité dépend-elle avant tout de l'esprit d'invention, de l'énergie et du talent d'organisation de leurs chefs et du travail des ouvriers. C'est pour cette raison que la diminution de la durée du travail atteint notre industrie plus que tout autre. Et il ne faut pas oublier en outre que dans les pays qui entrent principalement en concurrence avec nous, la journée de huit heures n'existe pas, ou si elle existe, la loi prévoit de très nombreuses exceptions. C'est ainsi que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon ne possèdent pas de législation limitant la durée du travail. La Convention concernant la journée de huit heures élaborée par la Conférence internationale du Travail à Washington, n'a été ratifiée par aucun des grands Etats industriels. La France possède une loi qui lui permet d'adapter la durée du travail aux besoins des différentes branches de l'industrie et des différentes contrées. En réalité, la durée moyenne du travail hebdomadaire est d'environ 53 heures, et il y a en outre de nombreuses exceptions. La situation est la même en Belgique et en Hollande; en Allemagne, la journée de huit heures n'est pas du tout appliquée de façon stricte, et l'on est en train de préparer encore d'autres modifications. La Suède a déjà révisé sa loi sur la durée du travail et autorise annuellement 250 heures de travail supplémentaire non payé. L'Italie est actuellement en train d'élaborer un projet de loi, qui prévoit de nombreuses exceptions. Nous voyons donc qu'il faut absolument rendre à notre industrie la liberté qui lui est absolument nécessaire pour qu'elle puisse soutenir victorieusement la concurrence étrangère.

Suisse. — Situation du marché de travail.

D'après les données statistiques du Bulletin de l'Office fédéral du Travail, le nombre des chômeurs complets pour l'ensemble des industries suisses a de nouveau augmenté dans une certaine mesure pendant le mois de novembre. Il s'est élevé de 24.013 à 27.029 à fin novembre (23.744 hommes, augmentation 3068, et 3285 femmes, diminution de 52), soit une augmentation générale de 3016 dans l'espace d'un mois. Cet état est comparable à peu près à celui du début de janvier 1921 et de mi-juin 1923.

Quant aux chômeurs partiels, leur nombre est tombé de 14.662 à 14.368, soit une diminution de 294.

Pour ce qui concerne l'horlogerie et la bijouterie tout spécialement, le Bulletin donne les renseignements suivants:

	Personnel masculin	Personnel féminin	Total
Places vacantes	14	3	17
Chômeurs complets	1103	307	1410
Dont secourus	560	236	796
Chômeurs partiels	258	118	376

Par rapport au 31 octobre 1923, il y a:

	Personnel masculin	Personnel féminin	Total
Places vacantes	+ 5	+ 1	+ 6
Chômeurs complets	- 83	- 61	- 144
Dont secourus	+ 34	- 17	+ 17
Chômeurs partiels	- 157	+ 7	- 150

Selon les rapports des principales associations patronales sur le degré d'activité de leurs industries, au mois de novembre dernier, nous apprenons qu'à la *Chaux-de-Fonds*, l'état d'activité a été bon dans l'horlogerie, peu d'ouvriers seulement ont travaillé avec horaire réduit, à *Soleure*, on ne prévoit pas de changement à la situation qui est bonne; dans le canton de *Berne*, environ 3,3 % des ouvriers ont travaillé avec horaire réduit. Activité satisfaisante. Dans certains cas, il y a tendance à aggravation.

Dans la fabrication des *parties détachées*, (Canton de Berne), l'activité a été bonne. Environ 2,9 % des ouvriers ont travaillé avec horaire réduit. La situation en général restera la même pour le prochain avenir, sauf pour le décolletage.

Dans la fabrication des *boîtes de montres* (argent), il y eut une nouvelle amélioration.

Pas de réductions d'horaire dans la fabrication des *cadrons* et des *pierres d'horlogerie*. Pas de changement sensible actuellement et non plus en vue.

Chronique financière et fiscale

La baisse du taux de l'intérêt.

Dans son « Bulletin » du mois d'octobre écoulé, l'Union de Banques Suisses examine la question du taux de l'intérêt débiteur, en comparant la situation actuelle avec celle de l'année dernière.

Elle rappelle qu'en 1922 le marché de l'argent était abondamment pourvu par suite de la crise, et faute d'occasions suffisantes pour placer des capitaux, le taux de l'intérêt tendait vers la baisse.

Depuis une année, continue le « Bulletin », la situation s'est bien modifiée. L'initiative pour le prêt sur la fortune a fait sortir de Suisse d'importants capitaux, cela d'autant plus que le rendement était plus élevé qu'à l'étranger. Cette dernière constatation a fortement stimulé l'exode des capitaux; or, l'argent qui a été ainsi exporté ne rentre plus au pays, au moins pour une grande partie, aussi longtemps que les circonstances ne se modifient pas dans le sens contraire. A part cela, les Chemins de fer fédéraux, la Confédération, de même les cantons et les communes (quoique dans une mesure plus modeste), ont largement fait appel cette année-ci, tout comme en 1922, au marché des capitaux.

Il résulte de ces divers faits que les temps sont passés où l'abondance régnait sur le marché de l'argent et des capitaux, quelle que soit la stagnation qui continue à caractériser les affaires. Pendant ces prochaines années, les Chemins de fer fédéraux feront fortement appel au marché des capitaux, de sorte que, de ce côté déjà, apparaissent certaines entraves à la réduction progressive du taux de l'intérêt, pendant un certain temps à tout le moins, car le taux de l'intérêt subit l'effet des fluctuations de l'offre et de la demande.

Comparativement à 1922, l'offre de capitaux est bien moins considérable en 1923, d'où un taux d'intérêt plus ferme.

Le taux de l'escompte hors banque a suivi de très près la tension croissante sur le marché des capitaux. Au printemps, il était de 1 % — 1 1/4 %, à fin mai de 2 %, à fin juin de 2 1/4 %, et en juillet il atteignait presque le niveau du taux officiel de 3 %. Le 14 juillet 1923, le taux officiel était porté à 4 %, sur quoi le taux hors banque montait à son tour et se trouvait être à 3 7/8 % déjà à la fin du mois d'août. Cela prouve combien une majoration du taux de l'escompte était indiquée.

En regard de l'évolution si claire des taux d'escompte, les intérêts créditeurs et débiteurs sont demeurés presque sans changement; des élévations auraient été notées tout au plus dans certaines catégories de créditeurs, parce que l'on a voulu tenir compte de la tendance générale. Dans ces conditions, l'on comprend qu'il n'aurait pas été possible de diminuer encore la marge du côté des intérêts débiteurs, cela d'autant moins lorsque l'on veut tenir compte aussi des modifications survenant sur le marché des capitaux. Quant aux obligations de banques, qui ont été converties en titres 4 % et 4 1/2 % pendant la période de grande abondance de disponibilité ou n'ont pas été renouvelées du tout, elles sont de nouveau offertes à un taux allant jusqu'à 4 3/4 %.

Au mois d'avril dernier, les Chemins de fer fédéraux ont émis un emprunt de 120 millions de francs, au cours de 94 1/2 % à 4 %; ce taux d'intérêt est le plus bas qui ait été atteint cette année lors d'une émission publique, taux nominal s'entend, le rendement effectif étant d'environ 4 1/2 %, grâce au remboursement au pair. Depuis l'an dernier, l'on n'est plus descendu, somme toute, au-dessous du taux de 4 1/2 %, mais on l'a au contraire dépassé de 1/2 % à 2 %, en fixant les cours d'émission en conséquence. Certaines communes en sont revenues au taux nominal de 4 3/4 %. La Confédération elle-même a émis en juillet pour 200 millions de francs de bons de caisse 4 1/2 %, à 4 et 5 ans, au cours de 98 %, ce qui revient à dire qu'elle a émis à 5 % si l'on tient compte de la prime d'amortissement.

Le commerce et l'industrie ne font plus guère appel, ces temps, au marché des capitaux, à en excepter toutefois ce qui a trait à la construction d'usines électriques. Jusqu'au printemps dernier, les

entreprises privées pouvaient encore trouver des fonds moyennant paiement d'un intérêt de 5 %; depuis quelque temps, l'on note ces emprunts à 5 1/2 % et 6 %.

En résumé, dit le Bulletin, de quelque côté que l'on examine le problème, il n'y a pas possibilité d'envisager en ce moment une nouvelle baisse du taux de l'intérêt, malgré que les perspectives d'avenir ne soient pas précisément réjouissantes pour plusieurs de nos industries d'exportation.

**

Nous nous permettons de faire toutes réserves, quant aux conclusions ci-dessus et qui vont à l'encontre du point de vue exposé par la Chambre suisse de l'horlogerie, lors des démarches faites par elle auprès des banques de la région horlogère, en vue d'une réduction du taux de l'intérêt débiteur.

Chacun sait que les industries d'exportation voient leur développement singulièrement entravé par la diminution considérable du pouvoir d'achat des Etats qui, avant la guerre, constituaient leurs meilleurs débouchés.

Pour remédier à la situation, il est nécessaire de réajuster le coût de la production au pouvoir d'achat par une compression des frais y relatifs, main-d'œuvre, frais généraux, service des capitaux.

En ce qui concerne ce dernier point, il est évident que les banques ont le premier rôle à jouer, elles doivent faciliter la tâche des industriels, en mettant à leur disposition les capitaux qui leur sont nécessaires, à des conditions qui tiennent compte de la situation économique mondiale et des circonstances du moment. Plus que toute autre industrie, l'horlogerie demande à être soutenue dans ce domaine-là.

Chronique administrative

Liquidation d'une institution de guerre. L'Office de l'alimentation.

Cet office, qui vient de procéder à sa liquidation définitive, publie dans la Feuille Fédérale, quelques renseignements sur son activité depuis 1914, qu'il est intéressant de résumer, en souvenir d'une institution qui a beaucoup fait parler d'elle, qu'on a beaucoup critiqué, mais qui n'en a pas moins rendu des services inappréciables au pays, pendant la période de guerre. On se demande, dans quelle situation se seraient trouvées nos populations, tant industrielles qu'agricoles, si cet office n'avait pas existé.

Le mouvement des marchandises ayant passé par l'Office, pour le ravitaillement de la population, civile de 1914 à 1922 a été pour les

denrées alimentaires	de frs 3.080 millions
denrées fourragères	411 »
engrais	39 »
combustibles	176 »
marchandises diverses	23 »
soit au total	frs 3.729 »

Quant aux subsides accordés par la Confédération, pour venir en aide aux classes nécessiteuses, ils s'élèvent à la somme de frs 65 millions, se répartissant comme suit:

lait	frs 35.760.000
pain	27.300.000
pétrole	120.000
combustible	600.000
pommes de terre	1.300.000
Total	frs 65.080.000

En outre, les subsides fédéraux, votés en faveur de la réduction générale des prix atteignent la somme de frs 80.750.000, à attribuer aux postes suivants:

denrées monopolisées diverses (subsides aux cantons pour transport de montagne)	frs 316.000
lait: (réduction générale du prix du lait)	frs 22.324.000
lait de consommation: (subside aux frais de transport, etc)	frs 1.069.000
subsides aux villes	50.258.000
Subsides divers pour l'agriculture, semences, terrains, machines, etc.	2.200.000
Action de secours pour les Suisses à l'étranger	4.078.000
Subventions pour frigorifiques	142.000
Frais transport blé en Engadine	363.000
Total	frs 80.750.000

L'office de secours de prévoyance a effectué de septembre 1919 à fin juin 1921 en tout 4355 expéditions d'articles de première nécessité, chargés dans 110 wagons à l'adresse de 11.378 personnes. En

dehors de ces expéditions, le bureau collecteur central de l'office fédéral de prévoyance à Bâle a fait parvenir à destination d'importantes quantités de fruits, de denrées alimentaires et de cadeaux de Noël, réunis tant au moyen de ses propres collectes que de celles de la «Pro Juventute» et de l'association «Schweizerhilfe», en moyenne quatre wagons par mois. Dans la même époque, on a reçu 1.600 commandes de paquets cotés en marks (paquets à prix modérés payés par les commettants), dont l'expédition a été effectuée par les soins du bureau des paquets, lequel d'autre part, a expédié 26.502 colis pour indigents (paquets gratuits de denrées alimentaires) pour le compte de l'office de prévoyance; enfin, 9665 paquets ont été expédiés en son nom par des maisons particulières.

Bien qu'il n'y eut pas de limite géographique à cette action, on n'a pas reçu de demandes que de pays à change déprécié. Parmi eux, l'Allemagne figure avec le chiffre de beaucoup le plus élevé, ensuite viennent l'Autriche, la Hongrie, avec des commandes considérables, tandis que celles de la Tchécoslovaquie et de la Pologne étaient plus rares et celles de France encore plus.

Sur les 4 millions de crédits pour secours à accorder aux Suisses à l'étranger, frs 2.400.000 furent attribués au Bureau des paquets, plus un crédit supplémentaire de 140.000 frs.

Le Bureau des paquets a expédié en tout, du 1er février 1917 au 1er février 1921, un total de 697.854 paquets. Dans le premier mois, en février 1917, le chiffre s'est déjà élevé à 6745 paquets. Le trafic alla en augmentant jusqu'en octobre 1918, mois où furent expédiés 29.317 paquets de denrées alimentaires diverses. Puis vint une rapide diminution et dans les années 1920 et 1921 les expéditions collectives de marchandises se substituèrent aux envois de colis. Il a été expédié au total 1.791.806 kg. de denrées alimentaires à des conditions de faveurs déterminées. Les expéditions collectives de marchandises ont été arrêtées également en février 1921, attendu qu'à ce moment le besoin ne s'en faisait plus sentir. Lorsque, peu après la situation des Suisses à l'étranger alla de nouveau en empirant, le Département fédéral de justice et de police, qui, jusque là avait déjà eu à s'occuper d'actions de secours d'un ordre différent pour Suisses à l'étranger, reprit l'accomplissement des mesures parues nécessaires. On obtint de cette façon en même temps une direction et un traitement plus uniforme de cette action de secours.

Registre du commerce

Radiations:

- 8/XII/23. — *Mathez-Hofstter et Cie*, soc. n. coll., fabr. de montres, Tramelan-dessus.
- 8/XII/23. — *A. Monnin*, nickelage, dorage, oxidage, St-Imier.
- 8/XII/23. — *Labore S. A.*, pièces mécaniques de précision, Plainpalais.

Dessins et Modèles

Dépôts:

- No. 35469. 15 novembre 1923, 18 1/2 h. — Cacheté. — 10 modèles. — Coffrets pour mécanismes d'oiseaux chantants. — *Manufacture d'Oiseaux chantants Ehrat frères*, Genève (Suisse). Mandataires: Imer et de Wurstemberger ci-devant E. Imer-Schneider, Genève.
- No. 35479. 19 novembre 1923, 8 h. — Ouvert. — 9 modèles. — Calibres de montres. — *Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon S. A.*, Fontainemelon (Suisse).
- No. 35497. 22 novembre 1923, 19 h. — Ouvert. — 1 modèle. — Calibre de montre. — *Fabriques Eterna Schild frères et Co.*, Granges (Soleure Suisse).
- No. 35500. 17 novembre 1923, 11 1/2 h. — Ouvert. — 1 modèle. — Machine automatique à usiner et polir les pierres fines. —
- No. 35501. 17 novembre 1923, 11 1/2 h. — Ouvert. — 1 modèle. — Machine à usiner automatiquement les pierres fines. — *Giauque et Haesler, fabrique de machines «Axis»*, Le Locle (Suisse).
- No. 35516. 27 novembre 1923, 19 h. — Ouvert. — 2 modèles. — Calibres de montres. — *Felsa S. A.*, Lengnau (Berne, Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne.
- No. 35517. 27 novembre 1923, 19 h. — Ouvert. — 3 modèles. — Calibres de montres. — *Racine frères*, Bienne (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne.
- No. 35529. 29 novembre 1923, 19 h. — Ouvert. — 1 modèle. — Calibre de montre. — *Felsa S. A.*, Lengnau (Berne Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne.

No. 35528. 29 novembre 1923, 19 h. — Ouvert. — 1 modèle. — Bride de ressort moteur pour tous genres d'instruments comportant un barillet Roskopf. — *Paul Dubois et Co.*, Corgémont (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne.

No. 35532. 30 novembre 1923, 19 h. — Ouvert. — 1 modèle. — Mouvements de montres. — *Charles Hahn et Co.*, Landeron (Suisse).

Modification:

No. 35146. 3 août 1923, 18 1/2 h. — Ouvert. — 4 modèles. — Calibres de montres. — *Charles Jacot-Guillarmod*, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne. — *Transmission* selon déclaration du 15 novembre 1923 en faveur de la *Fabrique d'Ebauches de Peseux S. A.*, Peseux (Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne; enregistrement du 26 novembre 1923.

Prolongation:

No. 23693. 22 janvier 1914, 19 1/4 h. — (IIIe période 1924-1929). — 1 modèle. — Boucle de courroie. — *Dimier frères et Co.*, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: E. Imer-Schneider, Genève; enregistrement du 27 novembre 1923.

Radiations:

- No. 29683. 17 septembre 1918. — 5 modèles. — Articles de bijouterie décorative (colliers).
- No. 29710. 24 septembre 1918. — 8 modèles. — Pendulettes.
- No. 35320. 1er octobre 1923. — 2 modèles. — Fourchettes pour échappements à ancre (Radié ensuite de renonciation du 24 novembre 1923).

COTES

Métaux précieux (18 décembre 1923):

Argent fin en grenailles	fr. 435.— le kilo.
Or fin, pour monteurs de boîtes	» 3875.— »
» laminé pour doreurs	» 3925.— »
Platine manufacturé	» 27.30 le gr.
Change sur Paris	fr. 29.90

Cours commerciaux de Londres:

Designation	Cours du 14 déc.	Cours du 17 déc.
Cuivre Electrolytique	67 3/4	67 3/4 à 68 1/4
Cuivre comptant	62 3/16	62 1/2 » 62 5/8
» à 3 mois	62 15/16	63 1/4 » 63 3/8
Etain comptant	238 7/16	233 3/8 » 233 1/2
» à 3 mois	237 11/16	234 5/8 » 234 3/4
» anglais	237 1/2	234 1/2 » —
Plomb anglais	33 3/4	32 3/4 » —
» étranger comptant	31 1/2	31 1/2 » —
» à 3 mois	29 3/4	29 7/8 » —
Or	94 3/8	94 1/4 » —
Argent comptant	33 5/8	33 5/8 » —
» 60 jours	32 7/8	32 13/16 » —
Argent métal	10 déc. 11 déc. 12 déc. —	
Bourse New-York	6 1/2 6 1/8 6 3/4 —	
Bourse Paris	430 440 440 —	
Bourse Londres	33 1/16 33 7/16 33 1/4 —	

Escompte et change

	Parité	Escompte	Demandé	Offres
	en fr. suisses	%		
Suisse	100	4 à 4 1/2	—	—
France	100 frs.	100.—	5	29.90
Gr Bretagne	1 liv. st.	25.22	4	25.07
U. S. A.	1 dollar	5.18	4 1/2	5.72
Canada	1 dollar	5.18	—	5.56
Belgique	100 fr.	100.—	5 1/2	26.—
Italie	100 lire	100.—	5 1/2	24.75
Espagne	100 pesetas	100.—	5	74.60
Portugal	100 Escudos	560.—	9	15.—
Hollande	100 florins	208.32	4 1/2	218.60
Allemagne	100 Marks	123.45	90	1.150
Autriche	100 Cour.	105.—	9	79.—
Hongrie	100 Cour.	105.—	18	0.0275
Tchécoslov.	100 Cour.	105.—	4 1/2	16.75
Russie	100 Roubl.	266.67	—	—
Suède	100 Cr. sk.	138.89	5 1/2	150.50
Norvège	100 Cr. sk.	138.89	7	85.50
Danemark	100 Cr. sk.	138.89	6	102.—
Bulgarie	100 Leva	100.—	6 1/2	4.—
Roumanie	100 Lei	100.—	6	2.90
Yougoslavie:				
Belgrade	100 Dinars	100.—	6	6.45
Grèce	100 Drachm.	100.—	7 1/2	9.—
Pologne	100 Mk pol.	123.46	12	0.75*
Turquie	1 liv. turq.	22.78	—	3.—
Finlande	100 Mks finl.	100.—	10	13.—
Argentine	100 Pesos	220.—	6 1/2	182.50
Bésil	100 Milreis	165.—	—	52.—
Indes	100 Roupies	168.—	6	165.—
Japan	100 Yens	258.—	8	265.—

(*) par trillion. **) par million.

Cote du diamant brut

Cours moyens des Bourses pour grosses quantités au comptant.	
Diamant boort	fr. 21,75 à fr. 21,95 le karat
Eclats de diamant pur	» 21,35 » » 21,55 »
Poudre de bruteur	» 2,65 » » — »

(Communiqué par *Lucien Baszanger Genève.*)

Achat et Vente**Montres clef**

métal, argt. et gal. sont fournies au plus bas prix par

STOUDER FRÈRES
2134 **CORNOL J. B.**

A vendre

faute d'emploi, un grand **Coffre-fort**

prix avantageux. Convient pour fabricant d'horlogerie ou monteur de boîtes. — On le céderait éventuellement contre des montres. 2133

Pour tous renseignements s'adresser à **Jean Néri**, rue des Envers, **Le Locle**.

A vendre

mouvements et calottes, or 18 k., 6 1/2 lig., ovales, sans marques, sont offerts **case postale 4195, Bienne**. 2129

Montres cylindres

16 et 18 lig., bonne qualité, sont livrées régulièrement en métal, argt., gal., etc.

S'adresser **Case postale 19809 Bonfol J. B.**

On achèterait 1 machine à sertir Berner

en bon état. Adresser offres s. chiffres **P 1357 N** à **Publicitas Neuchâtel**. 2126

Mouvements 5 1/4

rectangles A. S., avec et sans marques, sont demandés par série régulière. **Case postale 20680, Bienne**. 2131

Mouvements et Calottes or 14 et 18 k.

5 1/4 rectangles, 6 1/2 ovales, 6 3/4 rectangles, 8 3/4 rondes et mirages, sont livrés régulièrement par **Reymond, Guerne & Cie, Bienne**. 2130

A vendre ou louer

pour cause de décès, fabrique de construction récente, 2 ateliers de 200 m² chacun av. transmissions et moteurs. Convient pour toute industrie, vu la proximité de la gare et facilité de main-d'œuvre. 2 appartements, confort moderne, vue magnifique. Outillage complet p^r pierrierie à disposition. Terrain attenant sur désir. **Fabrique Chantrens, Grandson**.

Demandes d'emplois**Pivotages**

On cherche des roues d'ancres à pivoter sur la machine. Pivots levés, les roues ajuster à des prix sans concurrence et exécution exacte.

Offres écrites sous chiffre **JH. 8312 Gr.** aux **Annonces-Suisse S. A., Granges (Soleure)**. 2108

EMPLOYÉ**rentrant du Japon**

Employé possédant l'allemand, l'anglais et le français, ayant travaillé durant 6 ans en Extrême-Orient, rompu aux affaires, cherche situation dans maison de commerce ou d'horlogerie. 2112

TERMINAGES

Un bon horloger, expérimenté entreprendrait terminages de petites pièces soignées, échantillons à disposition. Ecrire sous **P 3103 N** à **Publicitas, Neuchâtel**. 2103

PIVOTAGES

Atelier entreprendrait avec maison sérieuse 6 à 10 grosses de pivotages de 5 1/2 à 10 1/2 lig., par semaine. On entreprendrait aussi, soit roues balanciers ou fourchettes.

Faire offres avec prix sous chiffres **U 81905 X** à **Publicitas, Genève**. 2085

Technicien

Chef de fabrication connaît à fond la fabrication mécanique moderne, **cherche engagement** pour époque à convenir.

Prière de faire offres sous chiffres **P 6558 J** à **Publicitas, Bienne**. 2089

Employé

27 ans, connaissant tous les travaux de bureau, au courant de l'horlogerie **cherche**

à changer de place. 3 langues. S'occuperait aussi de voyages.

Faire offres sous chiffres **V 3982 U** à **Publicitas, Bienne**. 2128

Timbres Caoutchouc

en tous genres

C. LUTHY, rue Léopold, Robert 48 1464

DIVERS

Demandez les derniers prix pour 1701

Calottes en aluminium et Pochettes molleton.

L. FLURY-ZEMP
Grenchen (Soleure)

Pitons tous genres**Plaques turques****Fournitures diverses****GRANDJEAN Frères**

LE LOCLE 1439

Mouvements et calottes**or, argent et métal**

8 3/4" et 10 1/2" ancre rondes et fantaisies toutes formes, 9" et 10 1/2" cylindres vue, rondes et toutes fantaisies, 6 1/2" ovales et 6 3/4" cylindres rectangle et tonneau; sont entrepris et livrés très avantageusement et régulièrement par 1236

Alphonse JOLY

Rue du Nord 209
LA CHAUX-DE-FONDS
Toujours échantillons à disposition

COURONNES - CABOCHONS

or, plaqué, métal

Arthur Weber

Boul. James Fazy 4

GENÈVE

Tél. M. B. 21.53. 1900

EXPORTATION**BOLLE-MICHAUD**

La Chaux-de-Fonds 117
Doubs 119. Téléphone 134.

Se charge de remettre en état: **RÉPÉTITIONS** en tous genres

CADRANS

On entreprend émaux soignés minces et extra minces.

S'adresser à **Case postale 6553, La Chaux-de-Fonds**. 2094

Achat et Vente**Mouvements****12 Size**

2000 mouvements sont à **vendre** avantageusement.

Faire offres sous chiffres **C 3924 U** à **Publicitas, Bienne**. 2088

Fabrique d'Ebauches de Fleurier S. A.

Fleurier



Nouveau calibre 10 1/2 l. ancre interchangeable.

Demandez prix et échantillons

Téléphone N° 25

1619

MOUVEMENTS ET CALOTTES CYL.

Bascules et à vue

Tous genres or, arg., plaqué or

6 3/4 Rect., 6 1/2 **Tonneau** 8 1/2, 9 et 10 1/2"
Ovales

Livraisons rapides.

Derniers prix du jour.

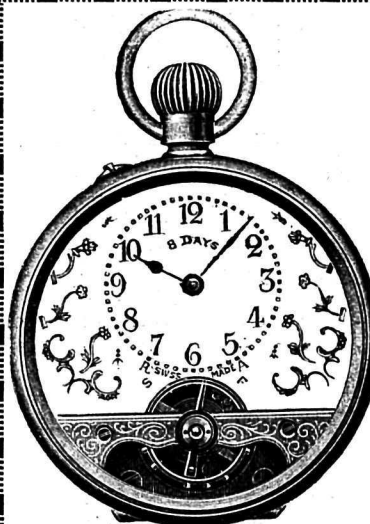
S. SCHAYA

2115

Rue Sophie Mairet 18

LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 21.57

**JOVIS WATCH CO S.A.**

SOLEURE

(SUISSE)

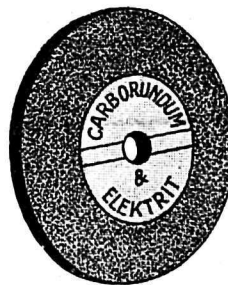
984

Montres ancre 8 jours

lépines et savonnettes
en tous genres et pour tous pays.

Téléphone 798. Télégramme: Jovis Soleure

Qualité garantie - Grande production



Vous trouverez

1409

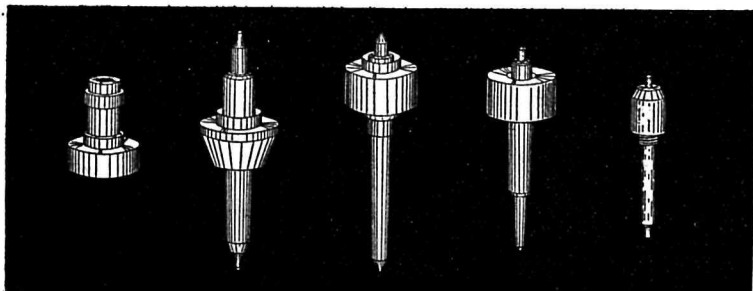
Meules Corindon et Carborundum
Pierres Carborundum, India et Arkansas
Toiles, grains et poudres Carborundum

aux prix et qualités avantageux
chez

WERNER GÜRTLER, WINTERTHOUR

HERMANN KONRAD S.A. MOUTIER

FABRIQUE DE FURNITURES D'HORLOGERIE



Demandez nos échantillons et prix.

1684

SOCIÉTÉ DE**BANQUE SUISSE**

LA CHAUX-DE-FONDS

Capital: Fr. 120.000.000

Réserves: Fr. 33.000.000

Obligations (Bons de caisse)
pour une durée de 2 à 3 ans, au
taux de 4 1/2 %
et de 4 ou 5 ans 5 %.

Intérêts semestriels
Timbre fédéral d'émission
à notre charge

LIVRETS DE DÉPÔTS
4 % jusq. concurrence de fr. 10.000

Comptes-courants et de crédits

Lettres de Crédit
sur la Suisse et l'Étranger.

Valeurs de placement - Achat - Vente
Ordres en Bourses
suisse et étrangères

Garde et gérance de titres.
Encaissement de coupons

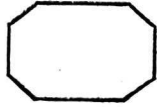
Location de compartiments de Coffres-forts
(Safe-Deposit)

Métaux précieux - Achat et Vente
Or, Argent, Platine - Dégrossissage.
Or fin pour Dorure. Or pour Dentistes. 1494

Grossistes, Attention !

Un triomphe de la technique moderne !

Rectangulaires



livrés en mouvements seuls ou en boîtes.



Gros succès assuré.

Nouveaux Mouvements

5 ¹/₄ lig. et 6 ³/₄ lig.

insurpassables en qualité et prix vous sont offerts par importante fabrique.

Tonneaux



Ce qui se fera de mieux.



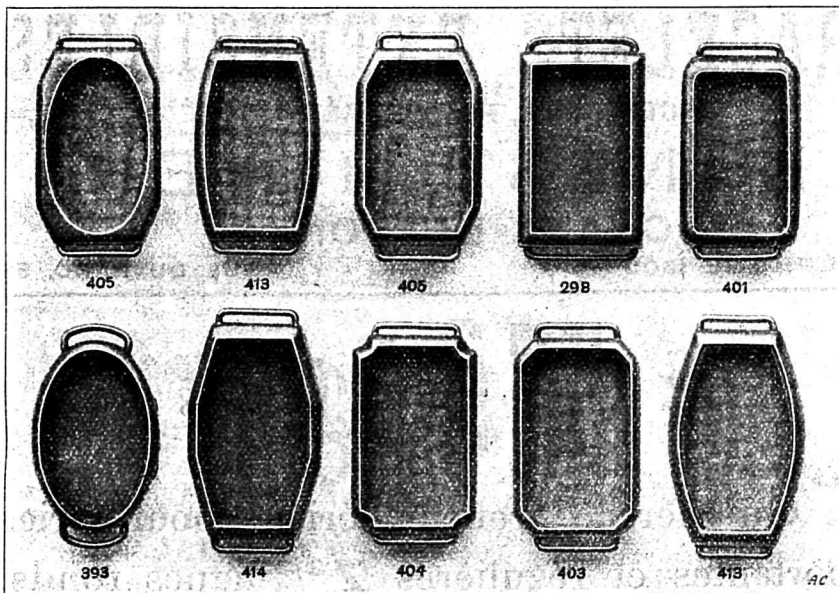
Intéresse tous les pays

On ne répondra qu'aux seules grandes maisons connues, suisses et étrangères.

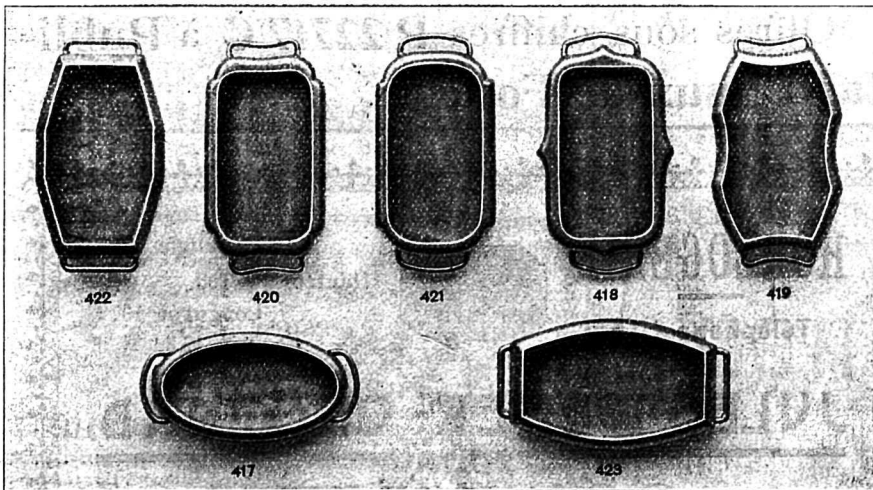
Les demandes sont à adresser sous P 609 U à Publicitas Neuchâtel.

Les Fils de ROBERT GYGAX, St-Imier

Prix très avantageux pour grandes séries. — Prompte livraison. Argent, plaqué or laminé, 5 et 10 ans, nickel et acier. Tél. 18

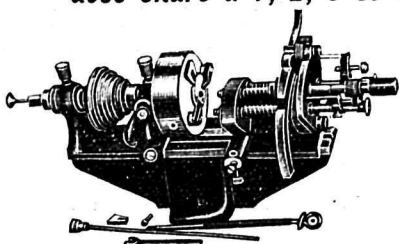


Sur mouvements 6 ³/₄ lig., rectangles.



Sur mouvements ovales 6 ¹/₂ lig. Mêmes modèles pour 5 ¹/₂ lig., en préparation.

Machines à sertir, horizontales et verticales avec chars à 1, 2, 3 et 4 broches.



Machine à replanter

Quills à frottements cylindre ou conique



Exécution soignée
Prix modérés

1828

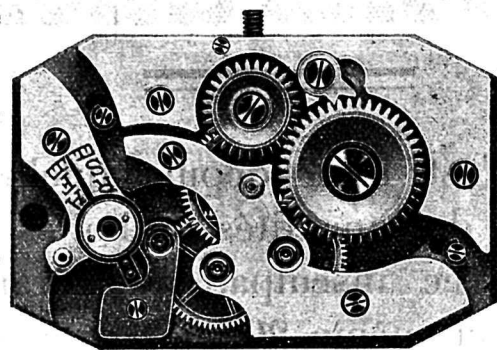
R. GUEDEL, BIENNE TÉL. 431

Diamètres 30 et 35mm | 70 et 96mm

FABRIQUE D'ÉBAUCHES ET FINISSAGES
Russbach-Hänni & Co, Court

Maison fondée en 1888

6 ³/₄ lig. cyl. rectangulaire Cal. 2 interchangeable 23 x 80 15.23 x 3.50



Téléphone No 1

Même échappement qu'aux mouvements 6 ¹/₂ lig. ovale et tonneau 8 ³/₄ et 9 lig. ronds

DIAMANTS INDUSTRIELS

Maison Jules Molle (fondée en 1870)

GEORGES MOLLE, succ.

PARIS, rue Demours - Usines à BRUXELLES, rue de la Serrure 8
PORRENTROY — Téléphone 101 — Adr. tél. « Diamolid »

BOORT CARBONE

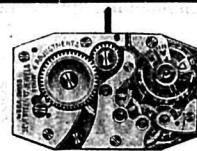
pour burins, poudre, etc.

FILIÈRES EN DIAMANT

Agence G^{le} pour la Suisse des outils à diamants brevetés « Sphinx » pour l'usinage des fibres, ébonites, caoutchouc, bronze, nickel, rectification des meules, etc. 1786

Téléphone 2

Télégr. : Wega Grenchen



Fabr. **WEGA** Watch, Grenchen

Mouvts ancre, ronds, ovales et rect., de 5 à 10 ¹/₂'' soignés

Prix avantageux.

83

Qualité garantie.

Fabrique de secrets à vis et américains, en tous genres

F. BERGEON & CO

16, rue Daniel JeanRichard LA CHAUX-DE-FONDS Rue Daniel JeanRichard, 16

Téléphone 3.34. — Compte de chèque postal IV B 728

SPÉCIALITÉ: Secrets talons détachés

Le rêve des acheveurs. — Essayer, c'est continuer.

Travail prompt et soigné.

811

ETAMPES ET BLOCS A COLONNES

Spécialité de blocs pour rectifiage de platine depuis 5 ¹/₂ lignes jusqu'aux plus grandes. Etampes à emboutir les pieds de barettes et ponts. Pointeurs, plaques de travail, origines. 1299

ENTREPRISE DE CALIBRES COMPLETS - HAUTE PRÉCISION

Téléphone 34 **ROBERT LANGEL** Téléphone 34

COURTELARY (Jura Bernois)

RADIUM

Pose de matières lumineuses

Eglantine Schütz

Rue Principale 101 **Nidau (Bienne)** Rue Principale 101

Facilités d'expédition. — Echantillons sur demande.

Prix sans concurrence. — Travail soigné.

1144

Déclaration

Il s'est livré depuis quelques temps, des quantités de boîtes dorées avec insculpation „garantie 5, 10 et même 20 ans“ avec lesquelles les fabricants ont eu des ennuis. Si vous voulez conserver votre clientèle, commandez du bon Plaqué.

La marque de maître J. B. B. suffit pour éviter tous ennuis et nous garantissons toutes nos boîtes sur facture.

Les Fils de J. Bréguet - Bréting

BIENNE

1348

L'Information Horlogère Suisse

Office de renseignements et de contentieux de l'horlogerie, la bijouterie et branches annexes
FONDÉ EN 1913

L'Information Horlogère Suisse compte plus de 400 sociétaires

Renseignements. L'Information Horlogère Suisse possède des dossiers de renseignements sur 9000 maisons, dossiers qui sont constamment tenus à jour suivant les demandes.

Contentieux. L'Information Horlogère Suisse intervient efficacement auprès de vos clients qui ont des comptes arriérés.

Litiges. L'Information Horlogère Suisse s'occupe de régler à l'amiable les litiges et évite ainsi des frais importants.

L'Information Horlogère Suisse

Peuvent faire partie de la Société :

1. Les fabricants et commerçants en horlogerie et bijouterie ;
2. Les maisons dont l'activité s'exerce dans une branche qui peut être considérée comme annexe aux industries de l'horlogerie et de la bijouterie, soit, par exemple, les fournisseurs des parties détachées de la montre.
3. Les banquiers.

Les membres de la Société doivent être inscrits au Registre du commerce.

Le onzième exercice commence le 1^{er} Janvier 1924

Téléphone 7.56 LA CHAUX-DE-FONDS Léopold Robert 32

Tous les genres ROSKOPF

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER

Reconvilier Watch Co S. A.



Tous les genres ROSKOPF

Tous les genres ROSKOPF

BRACELETS EXTENSIBLES

ARGENT, NIEL, PLAQUÉ, MÉTAL DORÉ

ERNEST MEYER

CHAUX-DE-FONDS

TÉLÉPHONE 1602

1899

RUE DU PARC, 83

★ 7 $\frac{3}{4}$ lig. ★

On cherche preneur sérieux pour séries importantes et régulières 7 $\frac{3}{4}$ lignes ronds, lépines et savonnettes.

Offres sous chiffres P 22717 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.

2102

HORLOGERIE

Téléphone 1.15



5 $\frac{1}{4}$ rectangle

Hauteur 345/100

Longueur 19,2

Largeur 12,8

JULES WEBER-CHOPARD

SONVILIER

livre avantageusement

Mouvements de forme

5 $\frac{1}{4}$ lig. rectangle, 5 $\frac{1}{2}$ lig. rect. et ovale, 6 $\frac{1}{2}$ lig. ovale

Qualité soignée et bon courant.

888

Atelier de nickelage et argentage inaltérable

JOSEPH KURZ, FLEURIER

Tous genres de nickelage et d'argentage

Pièces cylindre en grandes séries

Travail prompt et très soigné, livrable en 24 heures.

Prix sans concurrence.

1469

Fonderie de Métaux
Cortaillod 1877
ALUMINIUM — LAITON — NICKEL
BRONZE — BRONZE PHOSPHOREUX
Se recommande, **G. MEYER, fondeur**

Rochettes CUIR ET MOLLETON
POUR MONTRES
ED. SCHÜTZ-MATHEY
CHAUX-DE-FONDS, BIENNE



RESSORTS DE MONTRES
Marque déposée vous donnant toute garantie. 664
ENER
Tout genre, depuis 5 à 30 lig.
Qualité soignée et bon courant.

GEISER & IMHOF, TEMPLE ALLEMAND
91 - 93 - 95
Commission. CHAUX-DE-FONDS Exportation.

UNIVERSO
S.A.
FOURNIT AVANTAGEUSEMENT
AIGUILLES

pour Montres de poche, Braquets, Boutonniers, Jouets, Pendules, Pendulettes, Reveils, Compteurs, Boussoles, Manomètres, Baromètres, Polymètres, Curvimètres, Tachymètres, etc. etc. et tous autres appareils de mesure en toutes formes et toutes grandeurs

INSTALLATION SPÉCIALE

pour Découpages de tous Articles de Fournitures en série soit: Brides-Crochets pour Ressorts de Barille-Masses etc. etc. Tours d'Heures applicables pour Cadrons métal.

QUALITÉS

Depuis l'épave le plus soigné au plus ordinaire

PRIX

Conditions spéciales peuvent être convenues pour grandes séries
Choix immense et Qualité supérieure à Prix égal.
CATALOGUE À DISPOSITION

UNIVERSO S.A. Rue Numa Droz, 83
LA CHAUX-DE-FONDS

MARKÉ DÉPOSÉE
ÉBAUCHES
SOIGNÉES, OVALES, TONNEAUX ET RECTANGLES
Grana
KURTH FRÈRES, GRANGES

Angleterre
Grossiste du Hatton Garden
bien introduit dans la clientèle de gros
cherche représentation
d'une bonne Fabrique suisse.

Ecrire sous chiffres P 1695 P à Publicitas
Chaux-de-Fonds. 2121

Maison très bien introduite auprès de la clientèle espagnole, représenterait fabrique de

Calottes cyl.

Ecrire sous chiffre K 2294 Sn à Publicitas
Bienne. 2123

DIVERS

Fabrique d'Horlogerie

fabriquant ses ébauches, spécialisée dans les grandeurs 16 et 17" 22/12, lépine et savonnette, et 16 et 17" 14 12, calibres déposés, cherche pre-neurs dans ces genres.

S'adresser à case postale N° 12218, Chaux-de-Fonds. 2124

Aux Fabricants d'Horlogerie

Pour vos calottes, plaqué, nickel, laiton doré et brutes, adressez-vous à

Louis BURDET

Fabrique de boîtes de montres
FLEURIER (Ct. Neuchâtel)

OFFRES D'EMPLOIS

EMPLOYÉ - JAPON

Maison suisse de premier ordre cherche pour sa succursale au Japon, un employé routiné, bien versé dans la branche horlogère. Connaissance approfondie de l'anglais indispensable et si possible l'allemand. Voyage payé. 2127

Offres détaillées avec curriculum vitae et prétentions à case postale 10594, Chaux-de-Fonds.

Fabrique d'horlogerie cherche

un chef d'ébauches

bien au courant de la partie.

Adresser offres avec certificats et prétentions sous P 3158 N à Publicitas Neuchâtel. 2125

Nous cherchons

pour notre maison de Paris, jeune homme présentant bien pour visiter après stage clientèle horlogère.

Adresser offres sous chiffre P 22740 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 2117

Fabrique d'ébauches cherche

TECHNICIEN

capable, désirant s'intéresser dans l'entreprise.

S'adresser sous chiffres P 4435 D à Publicitas St-Imier. 2132

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR DE FABRICATION

capable d'organiser et diriger fabrication par procédés modernes, nombreuses années d'expérience, cherche situation

pour époque à convenir. Se chargerait également de la partie commerciale. 2104

Ecrire sous P 15542 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.

AVIS AUX FABRICANTS

Jeune commerçant, marié, connaissant à fond les affaires horlogères, au courant des marchés du monde entier, ayant visité avec succès les pays du Nord de l'Europe, cherche engagement comme: représentant, voyageur ou premier employé dans bonne maison d'horlogerie.

Représenterait également maison sur la place de Chaux-de-Fonds. Aaurait un local à l'usage de bureau. Libre de suite. Adresser offres Case postale 10512, Chaux-de-Fonds. 2095

ACHAT ET VENTE

Cylindres

9 et 10 1/2 lig., 1/2 vue sont demandés.

Faire offres en envoyant échantillons avec tout dernier prix pour paiement comptant, sous chiffre E 82445 X à Publicitas Genève. 2122

Maison de gros

cherche par grandes séries cal. mirage 14 kt., 8 3/4 lig., bon mouvement ancre, nickelé rubis rouge, bonnes boîtes à anses et à plots, ainsi que des cal. 10 1/2 lig., 14 kt., cyl. et ancre, forme mirage et illusion. Est continuellement acheteur des grandes pièces, lép. et sav. cyl. et ancre, genre bon courant, boîtes légères, ainsi que toutes pièces or à prix avantageux.

Faire offres avec tout dernier prix sous chiffres P 22685 C à Publicitas Chaux-de-Fonds, 2086

On demande à acheter

diverses machines neuves ou d'occasion pour fabrication d'ébauches, spécialement machines à tailler les breguets Uhlmann, à blanchir et aux noyures Mikron.

Faire offres sous chiffres P 22687 C à Publicitas Chaux-de-Fonds, 2087

Marché anglais

On cherche occasion en montres métal, argent et or. — Paiement au comptant.

Offres sous chiffres P 22698 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 2100

OCCASION

A vendre avantageusement:

- 36 montres lépine, extra-plat, 17 lig. ancre, breg. acier.
- 36 » » » 17 » » » métal.
- 90 » » mi-plat, 17 » » » argent gravé riche.
- 60 » savon. 17 » » » »
- 12 calottes 9 lig. ancre, boîtes formes, 18 kts.
- 36 » 9 » » » » argt 935.
- 36 » 9 » » rondes, plaqué or.

S'adresser sous chiffres P 22697 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 2099

A VENDRE
très bon marché

grand stock calottes chryso, fantaisies, toutes formes, de fabrication G. P., Genève.

Adresser offres sous chiffres P 22695 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 2097

Qui peut fournir

ÉBAUCHES 10 1/2", PLATS
ancres, maximum 18/12me.

Adresser offres sous chiffres P 22696 C à Publicitas, Chaux-de-Fonds. 2098

AD. ADLER
3, rue Adrien Lachenal,
GENÈVE

Adr. télégr.: Brillants, Genève
Tél.: Mt.-Bl. 24.53

Brillants, Roses
Achats — Ventes

Spécialités en tous genres de brillants pour la décoration des montres et de la bijouterie. 1957

Leçons écrites de comptab. américaine. Succès garanti. Prosp. grat. H. Frisch, expert comptable, Zurich, F. 21. 7

Etats-Unis

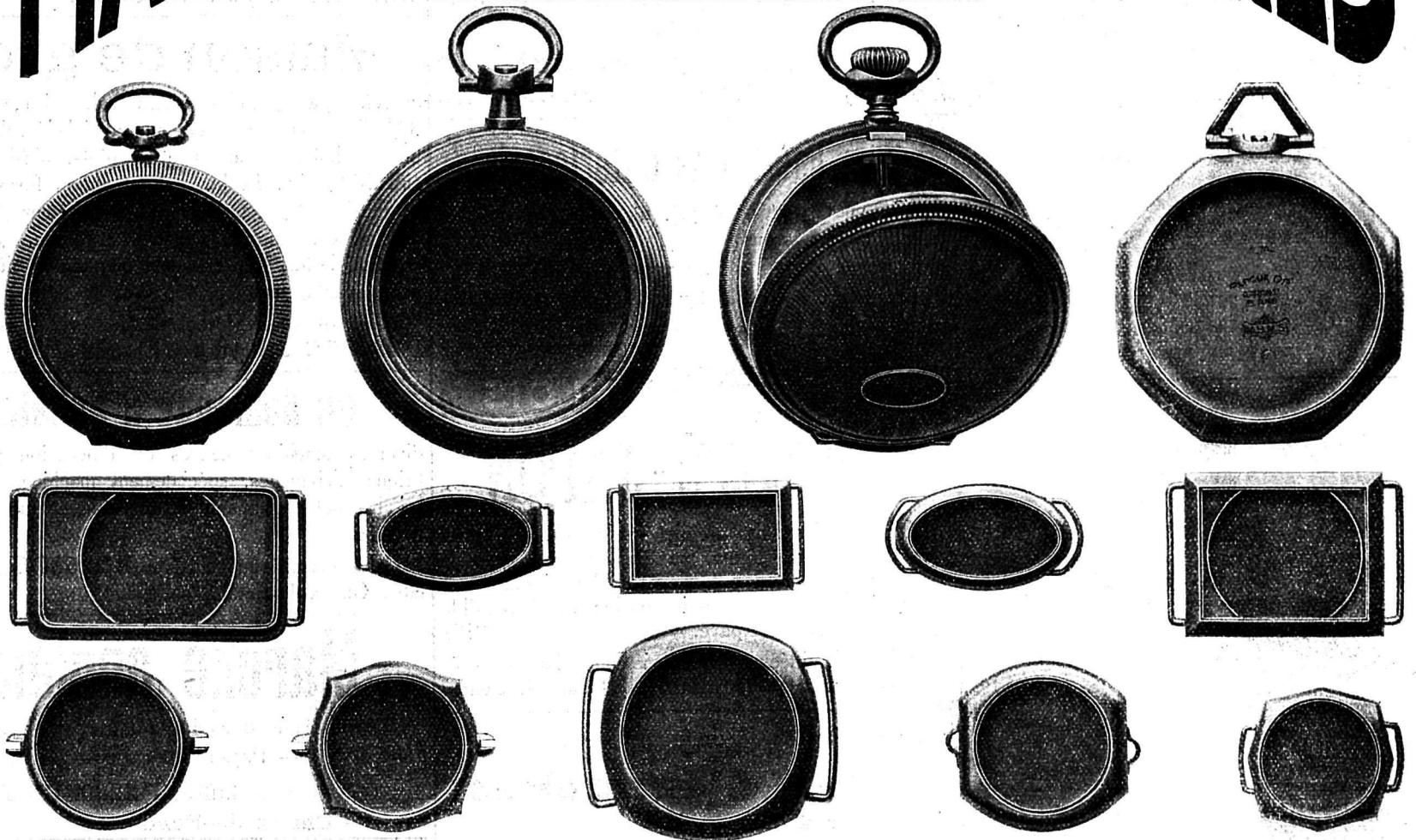
Faire offres, avec échantillons, pour mouvements ronds 8 3/4, 9 3/4 et 10 1/2 lig. ancre, 15, 16 et 17 rubis, à

Charles Jeanneret,
63, rue Numa Droz
La Chaux-de-Fonds.

Sertissages acier
Brevet 1980
Julien AUBERT, Sentier

MANUFACTURE DE BOITES DE MONTRES

S.A.
À ST URSANNE



QUELQUES MODELES DE NOS DIFFÉRENTS GENRES EN PLAQUÉ OR, GARANTI 5 ET 10 ANS

2060

Manufacture d'Horlogerie A. Reymond s. a., Tramelan

Téléphone N° 9

Fabrication en séries, par procédés mécaniques modernes, de

MONTRES ANCRE 5 A 20"

SPÉCIALITÉ :

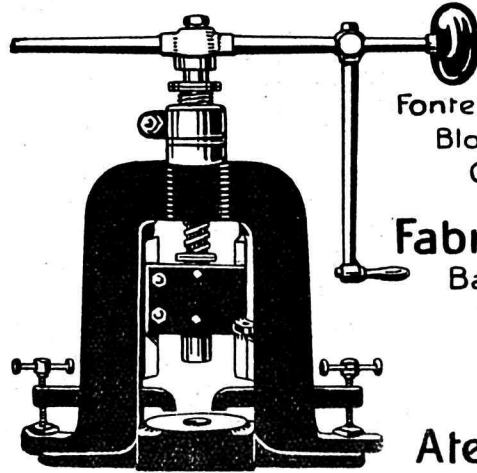
Mouvements 16 et 19", 22 et 25/12, lép. et sav.

Calibres 12 et 16 size

1859

MÉDAILLES D'OR : BRUXELLES 1910. BERNE 1914

OSTERWALDER S.A. BIENNE



Fonderie :

Fonte mécanique
Blocs, Tubes à recuire
Carcasses, Pieds d'établi, etc.

Fabrique de Machines

Balanciers à bras
Presses à friction
Constructions diverses
Réparations, etc

Atelier de Modelage

Pierres fines pour l'Horlogerie

RUBIS SCIENTIFIQUES

Qualité soignée en tous genres
fabriqués entièrement (brut compris), par

THEURILLAT & Cie PORRENTROY

Grenat, Saphir, Rubis, etc.

Livraison par retour.

277

FABRIQUE „DIALA“ S.A.

FRITZ JETTER

Téléphone 22.16 LA CHAUX-DE-FONDS rue Jaquet Droz 31

Cadrans métal et argent
en tous genres et variétés. — Qualités soignées et bon courant.

— Livraisons rapides aux meilleures conditions. — 414

Boîtes de montres fantaisie pour bracelets

or, argent, plaqué, or platinette
toutes les formes et toutes les grandeurs
sont livrées rapidement et d'une exécution soignée par

ALFRED MARCET

6, Place Chevelu GENÈVE Place 6 Chevyl'eu

La maison fait également les verres de montres fantaisie aux
meilleures conditions. Demandez échantillons et prix. 261